

DEC211479DR08

Décision portant cessation de fonctions de Mme Cristine GONCALVES, Assistante de Prévention (AP) au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM.

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC16311DR08 du 18 janvier 2016 portant nomination de Mme Cristine GONCALVES aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Cristine GONCALVES, dans l'unité du CNRS n°4301, à compter du 1^{er} juin 2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 3 mai 2021

La directrice de l'unité
Mme Eva JAKAB TOTH

Visa du Délégué Régional du CNRS
M. Ludovic HAMON